

FRANSYLVA 26 FEUILLE DROMOISE DE LA FORET PRIVEE



JANVIER 2025

- **TEL : 07 49 24 76 49 - de 09 à 17 heures**
- **IBAN: FR76 1390 6001 2685 0662 1088 567**
- **MEL: fransylva26@gmail.com**
- **Adresse courrier postal:
6 RUE DE LA TREMOILLE 75008 PARIS.**

SOMMAIRE

- Page 1 Edito.
- Page 2 Conseils.
- Page 3 Aides de la Région.
- Page 4 Actualités.
- Page 5 Formations.
- Page 6 Vols de bois.
- Page 7 Commerce du bois.
- Page 8 Les adresses utiles.

Edito du Président AUDEYER.

Chers adhérents, partenaires et amis de la forêt,

En ce début d'année 2025, je suis heureux de vous adresser, au nom de Fransylva 26, nos vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit synonyme de vitalité pour nos forêts et d'engagement renouvelé pour leur avenir.

L'année écoulée a été riche en actions et en initiatives. Nous avons notamment réalisé un film Pourquoi on plante des arbres qui, nous l'espérons, a permis de sensibiliser un large public à l'importance de la gestion durable de nos forêts privées. Ces images ont vocation à témoigner de la passion qui nous anime et du rôle crucial que jouent nos forêts pour la biodiversité, le climat et l'économie locale.

Vous pouvez visionner ce film de 6 mn sur notre site internet – Fransylva 26

Nous avons également poursuivi nos actions d'éducation à la connaissance de la forêt auprès des jeunes générations, avec des visites enrichissantes dans les écoles primaires.

. Transmettre le savoir et l'amour de la forêt aux enfants est un investissement essentiel pour l'avenir de notre patrimoine naturel.

Je tiens à souligner l'importance de notre collaboration avec le CNPF. Conscients de la baisse des effectifs que connaît le secteur forestier en Drôme, nous travaillons main dans la main pour maintenir l'effectif des techniciens forestier. Il est crucial d'être assisté dans nos choix de gestion par des professionnels, pour assurer la pérennité de nos forêts et de la filière bois.

En 2025, nous continuerons à défendre les intérêts des propriétaires forestiers privés et à promouvoir une gestion durable et responsable de nos forêts. Nous serons également attentifs aux enjeux liés au changement climatique et à ses impacts sur nos écosystèmes forestiers.

Je vous invite à rester mobilisés à nos côtés et à participer activement à la vie de notre syndicat.

Ensemble, nous pouvons agir pour préserver et valoriser nos forêts drômoises.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, pleine de réussite et de projets pour la forêt.

DANIEL AUDEYER.

CONSEILS AUX ADHERANTS DE FRANSYLVA.

- Les délais de paiement de vos cotisations se sont particulièrement réduits à la demande de notre assureur ! c'est clair et normal qu'un sinistre ne soit assuré que si la cotisation est payée. Il n'y a aucune tolérance sur les dates vérifiées du paiement. (Peut être due à quelques abus)
- Lors du paiement, quel qu'en soit le mode, pensez à mettre votre numéro d'adhérent. (1111- xxww) La rançon du succès d'adhésions à Fransylva, fait que vous pouvez avoir un homonyme qui a sensiblement les mêmes surfaces et générer des erreurs ?
- N'hésitez pas à donner votre adresse Mail, cela nous permet de communiquer plus d'informations.

ADRESSE DU COURRIER POSTAL.

Notre réorganisation en 2024, a aussi passé par la mutualisation des syndicats départementaux.

Il été facile de ne pas changer de N° de téléphone. Mais l'adresse à présent est :

6 RUE DE LA TREMOILLE 75008 PARIS.

(L'adresse à Paris n'est que le résultat de la mutualisation et informatisation de nos services.

La proximité reste identique, vous avez un administrateur près de chez vous.

Notre Président est toujours dans le Vercors.)

Ceci est toujours en première page. Ainsi que l'IBAN POUR LES PAIEMENT PAR VIREMENTS.

CLIN D'ŒIL

Avez-vous remarqué que le montant de nos cotisations n'a pas augmenté depuis **2005 !**

La cotisation au syndicat était alors de 20 € fixe, plus une cotisation ha de 1€ pour les taillis et 1.20 € pour les futaies, l'assurance RC incluse dans la cotisation ha.

- **EN 2025 :** votre cotisation est de 25 € fixe (Depuis 2010), plus 1 € / hectare, assurances incluses !
- Nous avons en plus une assistance juridique, des formations à tarifs réduits et la mise en place de communications par notre site internet (FRANSYLVA 26)

Trouverez- vous ailleurs une telle stabilité avec amélioration des services !!!!

Aides Région : effectuer des travaux sylvicoles dans ma forêt.

AVEC LES TECHNITIENS DU CNPF AURA.

Vous possédez une parcelle de bois avec des arbres de qualité en douglas, sapins, ou pins-sylvestre etc. ?

Provoquer la régénération naturelle de ces beaux arbres pour l'avenir de la parcelle est un bel objectif.

Si les arbres qui constituent votre peuplement actuel sont bien poussant, sains, à branches fines avec un tronc bien droit, vous avez sur votre parcelle une qualité dont il serait dommage de vous passer pour l'avenir.

En effet ces arbres peuvent reproduire une régénération naturelle qui aura pour l'essentiel les mêmes caractéristiques de qualité. Si l'essence actuellement en place est bien adaptée aux conditions de votre parcelle et aux évolutions à venir avec le changement climatique vous pouvez vous lancer.

Il faudra selon les essences une certaine quantité de lumière au sol et donc faire réaliser une récolte partielle pour retirer une partie des arbres et ainsi faire pénétrer la lumière.

Mais il arrive que cette ouverture du peuplement ne suffise pas pour la bonne germination qui n'arrive pas ou trop peu. En effet, **pour faciliter et accélérer cette germination et ainsi garantir l'apparition d'une belle régénération naturelle**, il faut que le sol soit « accueillant » pour les graines.

Dans bien des parcelles l'explication de l'échec est souvent la même : c'est le sol qui est couvert de mousses, de myrtilles, d'herbacées, de ronces, fougères etc. La graine ne peut donc atteindre la terre et elle dessèche sans pouvoir germer sur la couche d'humus.

Pour y remédier et rendre la terre accessible, un petit travail du sol dégagera la couche bloquante : on utilise une griffe de grattage ou de scarification manipulée par une mini-pelle par exemple, qui arrache la couche de végétaux et décompacte sur quelques centimètres. Il est inutile de scarifier partout et il ne s'agit pas de nettoyer le sol de la parcelle ! Le travail se fait au minimum sur les deux-tiers de la parcelle bien répartis. Ainsi des plants apparaîtront un peu partout et en quantité suffisante pour renouveler le peuplement (de plus une régénération naturelle produit une très grande quantité de plants diminuant ainsi le risque de dégâts de gibier si le secteur est sensible).

NB : une régénération ainsi mieux assurée et accélérée répond également bien à un besoin de renouvellement rapide comme dans le cas d'une parcelle avec des arbres très âgés ou fragilisés ; ou lorsqu'on souhaite favoriser une essence plus qu'une autre, par exemple dans un mélange sapin douglas pour favoriser le douglas.

Pour faire réaliser ces travaux, une aide de la Région est disponible avec une prise en charge à 400€ / ha.

Le projet doit couvrir au moins deux hectares (possible en plusieurs parcelles). Pour déposer une demande d'aide ou avoir un conseil technique vous pouvez vous adresser au technicien CNPF de votre secteur, ou à votre gestionnaire habituel.

LE 15 NOVEMBRE 2024 à VALDRÔME.



Après-midi de contact avec 30 propriétaires pour parler gestion forestière.

Deux techniciens (e) du CNPF et Fransylva 26 ont pu présenter les possibilités de gestions forestières et services rendus.

Les nombreuses questions ont permis de répondre à une meilleure connaissance de la gestion forestière. L'après-midi s'est terminée par une visite de récolte de bois énergie.

- **Sélection de coupes, contraintes de débardage.**

Une vidéo pédagogique à destination des enfants

Fransylva 26 vous propose une vidéo qui a vocation à faire de la pédagogie sur la gestion forestière et le rôle des forestiers.

Cette vidéo a été réalisée par Fransylva Drôme.

Aux vues de la qualité de cette vidéo, la Fédération a proposé à Fransylva Drôme de le décliner dans une version nationale qui permettra à chaque syndicat de pouvoir l'utiliser.

Un grand merci à Fransylva Drôme et à ses équipes d'avoir accepté qu'une version nationale de leur film soit réalisée et diffusée à l'ensemble des syndicats.

Dans cette vidéo de 6'40 minutes, une petite fille échange avec sa grand-mère lors d'une balade en forêt. Cet échange en pleine nature est l'occasion d'aborder de nombreuses thématiques autour de la forêt et du rôle du forestier au sein de celle-ci.



Cette vidéo est accessible sur notre page [youtu.be](https://youtu.be/UBENC8N-oCc) et via le lien direct :

<https://youtu.be/UBENC8N-oCc>

Cette vidéo nous semble idéale notamment en introduction des interventions que vous pouvez être amené à faire auprès des scolaires. Elle peut également être utile dans le cadre de réunion de sensibilisation auprès du grand public. Elle peut, bien évidemment, être également utilisée en famille !



STAGE D'ETE FOGEFOR INITIATION
INITIATION A LA GESTION FORESTIERE ET
A LA PREVENTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE
 Drôme-Ardèche 26-27 juin 2025 à Vesc (26)



Intervenants : Frédérique CHAZAL, Gilles BERNARD (CNPFF AURA)

PROGRAMME

2 jours d'immersion en forêt drômoise : pour découvrir le fonctionnement de la forêt, de sa gestion, et la prévention des forêts contre l'incendie.

Lieu : Domaine de Damian 26220 VESC <https://www.domaine-de-damian.fr/>

Rendez-vous : le 26 juin 2025 à 9 h.

Jour 1 : INITIATION A LA GESTION FORESTIERE : en salle / en forêt

Matinée en salle : comment diagnostiquer une forêt (décrire le contexte stationnel, savoir lire une carte et le cadastre, décrire un peuplement, reconnaître les essences du secteur, les types de peuplements, les types d'interventions sylvicole).

Déjeuner - - - Après-midi en forêt : exercices pratiques

- Atelier groupé : Comment diagnostiquer une forêt - - - puis :

- Soit Atelier 1 : Comment mesurer un arbre et un peuplement, et estimer son volume : exercices pratiques de dendrométrie

- Soit Atelier 2 : Comment évaluer la biodiversité dans une forêt : exercices pratiques d'Indice de Biodiversité Potentielle.

18h30-20h30 : Soirée film-débat - - - 20h30 : Dîner

Jour 2 : LA PREVENTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE : en salle / en forêt

Matinée en salle : feux de forêts (SDIS), réglementation et Obligations Légales de Débroussaillage (DDT), sylviculture préventive (CNPFF).

Déjeuner - - - Après-midi en forêt : visite de cas concrets.

RESERVATION : 2 possibilités : - Soit inscription sans nuitée : réserver les déjeuners et/ou dîner auprès du FOGEFOR : 23 € par personne par repas

- Soit inscription avec nuitée sur place en pension complète (comprenant 2 déjeuners, 1 dîner, une nuitée, 1 petit déjeuner : **99 € à 112 €** par personne) : réserver directement par mail à domainededamian@orange.fr en précisant "réservation pour FOGEFOR du 26-27/06/25", le type de chambre souhaité et le nombre de personnes dans la chambre :

- soit Chambre "La Ferme", chambre de 3 à 7 personnes : chambres de charme, avec tv et sanitaire, draps et serviettes : **112 € par personne**

- soit Chambre "Le Pavillon", chambre de 2 à 4 personnes : avec sanitaire et draps : **105 € par personne**

- soit Chambre "Le Roc", chambre de 2 à 4 personnes : avec draps et lavabos miroirs dans la chambre, les sanitaires sont en commun : **99 € par personne**

Réduction de 20€ pour toute chambre à plus de 1 personne.

Inscription au stage FOGEFOR : COCHER LES OPTIONS CHOISIES

NOM- PRENOM	INSCRIPTION SANS NUITEE				OÙ	INSCRIPTION AVEC NUITEE	INSCRIPTION ATELIER AU CHOIX	
	DEJEUNER JOUR 1 ?? € à régler sur place	SOIREE FILM- DEBAT	DINER JOUR 1 ?? € à régler sur place	DEJEUNER JOUR 2 ?? € à régler sur place		NUITEE AVEC PENSION COMPLETE (2 DEJEUNERS 1 SOIREE-DEBAT 1 DINER 1 NUITEE- PETIT-DEJEUNER) 99 à 112 € à régler sur place	DENDROMETRIE	IBP
	INSCRIPTION AUPRES DU FOGEFOR					INSCRIPTION AUPRES DU DOMAINE DE DAMIAN	INSCRIPTION AUPRES DU FOGEFOR	

- 25 participants maximum (15 minimum)

- tarif : 10€ (inscription FOGEFOR 2024) + 70€ (frais de formation)

- à la charge des participants : déjeuners et dîner (et nuitée si hébergement sur place)

VOLS de bois Un phénomène en extension.

Les vols de bois se multiplient dans nos forêts. Face à ce fléau aux préjudices immenses pour les propriétaires forestiers, la plus grande vigilance est de mise. Fransylva appelle le gouvernement à réagir.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais les exemples de vols de bois se multiplient, du Grand Est à la frontière espagnole comme sur l'ensemble du territoire. Et les cas sont probablement plus nombreux qu'il n'y paraît. Cela va sans dire, les conséquences de ces vols pour les propriétaires des forêts touchées sont immenses. Au-delà des dommages importants causés par l'abattage sauvage sur l'écologie et la biodiversité, le préjudice économique est colossal. Alors qu'aucune assurance ne couvre le vol de bois sur pied, les frais d'enlèvement ou de recyclage des déchets de coupe laissés par les pilliers s'ajoutent parfois aux coûts de renouvellement. Enfin, l'impact émotionnel et moral est évidemment conséquent. S'envolent le fruit du travail de plusieurs générations et le morceau d'un patrimoine dont la dimension affective est importante.

Face à ces actes criminels, surveillons nos forêts avec la plus grande attention. S'il en fallait un, cela constitue un argument de plus en faveur d'une présence fréquente, d'une gestion durable et d'entretiens réguliers de nos forêts. Soyons également vigilants entre voisins afin de lutter solidairement contre ces pratiques le réseau Fransylva peut, à ce titre, être très efficace. Nous appelons aussi les propriétaires à systématiquement faire remonter les vols dont ils sont victimes auprès de la gendarmerie afin de pouvoir faire aboutir les enquêtes, ce quelles que soient la surface du terrain concerné et l'ampleur du délit. Si les plaintes n'aboutissent malheureusement pas souvent, signaler les faits auprès des autorités compétentes reste indispensable pour connecter les affaires similaires et appréhender l'ampleur du phénomène. Fransylva est aux côtés des propriétaires forestiers pour les accompagner dans ces démarches juridiques, mais aussi pour sensibiliser les services de l'État : préfecture, Office français de la biodiversité, gendarmerie...

L'intervention du gouvernement est également indispensable et attendue. En septembre, Fransylva a interpellé le nouveau ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour demander la création d'une cellule dédiée à la collecte de renseignements, le traitement de ces affaires auprès de la Justice.

Alors que ces vols alimentent un réseau criminel transnational, nous appelons aussi les pouvoirs publics à mobiliser les services de douane sur ce sujet ainsi que les outils de renseignement tels que Tracfin qui vise entre autres à lutter contre les circuits financiers clandestins et le blanchiment d'argent.

Les vols de bois ainsi que les nombreuses incivilités, dont les propriétaires sont les premières victimes, méritent toute l'attention des pouvoirs publics et notre mobilisation sans faille.

Laurent de Bertier

ENSEMBLE

**POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DES HUMAINS**

☑ Le bois est déjà partout dans le quotidien des Français : dans nos intérieurs, sur nos tables sans oublier les étals des marchés et les charpentes de nos maisons.

☑ Il est aussi au cœur de notre patrimoine, les constructions en bois sont les témoins de notre Histoire.

☑ Biosourcé et renouvelable, le bois joue un rôle clé pour la transition écologique et l'amélioration de la qualité de vie de notre société.

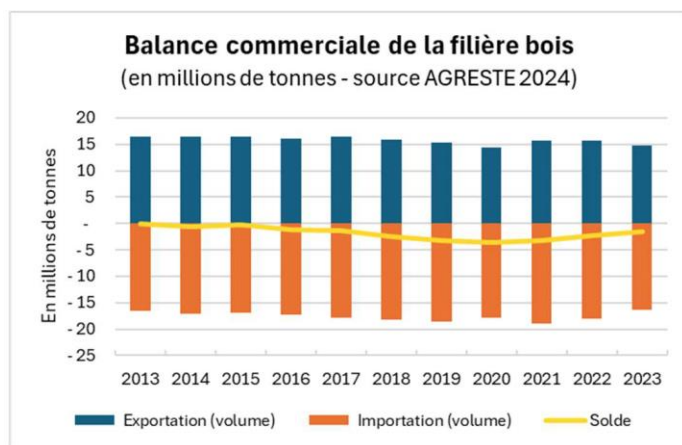
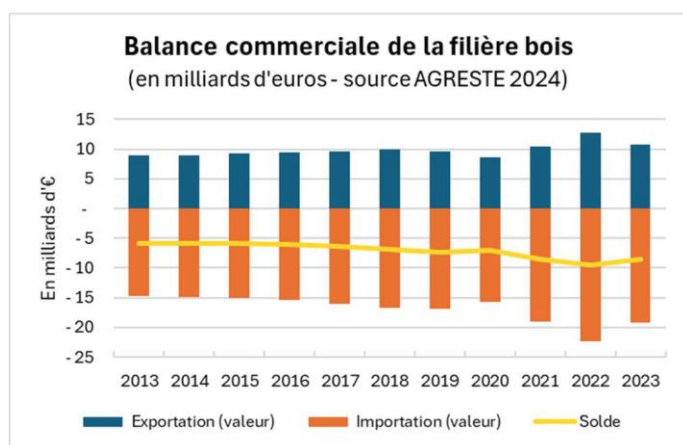
Nos besoins en bois sont voués à augmenter.

La filière permet de répondre à tous les besoins fondamentaux de la société et contribue à créer richesse et emplois.

Balance commerciale de la filière forêt-bois en 2023-24

Vous trouverez ci-dessous les données des importations et exportation issues des analyses réalisées à partir des données relevées par AGRESTE, et FrenchTimber dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt.

L'année 2023 a été marquée par un ralentissement de l'économie mondiale à la suite d'une année 2022 post-Covid très dynamique. Les échanges internationaux ont été largement impactés par les tensions géopolitiques en Mer Rouge, en Ukraine et plus récemment au Proche-Orient. En parallèle, les grandes banques centrales (USA, Europe...) ont entamé la baisse des taux plus tard qu'avaient pu l'anticiper les opérateurs. Cette conjoncture a donc engendré une baisse marquée de l'activité pour de multiples secteurs en lien direct avec La filière forêt-bois tels que ceux de la construction, du transport, de l'énergie...



En 2023, la demande globale de bois s'est contractée après les records atteints en 2022 pour revenir sur des niveaux équivalents à ceux observés ces 10 dernières années (Figure 1). En 2023, le déficit commercial de la filière a été réduit de 11,4% en passant de -9,58 Mds€ à -8,49 Mds€. En parallèle, le volume total de bois (en millions de tonnes) exporté reste sensiblement le même alors que les importations sont en baisse depuis 2021.

Sur le long terme, la balance commerciale reste déficitaire mais certains secteurs innovants permettent de soutenir la filière (figure 2). L'essor du CLT (Cross Laminated Timber) et des autres produits innovants apporte de la valeur ajoutée aux produits bois tout en accroissant ses parts de marché dans des secteurs clés comme la construction. Il est important de souligner le fait que le déficit commercial s'est contracté de 1,09 Mds€ en raison d'une baisse des importations supérieure à celle des exportations, symptôme d'une économie au ralenti.

Le déficit commercial propre aux secteurs des pâtes à papier, cartons, meubles et du mobilier en bois reste le plus élevé avec 6,55 Mds€. La baisse marquée des importations de ces deux secteurs a engendré une réduction du déficit (+0,82 Mds€) contribuant à la hausse de la balance commerciale de toute la filière.

ADRESSES UTILES :

- **FRANSYLVA 26, Président AUDEYER DANIEL. fransylva26@gmail.com**
CRPF - 145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **FRANSYLVA association Vercors (ADFVR)**
Daniel Audeyer, Les Patins- Loscence, 26420 La Chapelle en Vercors.
- **FRANSYLVA Provence, (AFDP),**
Roger Lafond, Mairie de COMPS 26220.
- **CRPF : ingénieur 07/26 ; Stéphane GRULOIS: 06 60 24 89 91 . stephane.grulois@crpf.fr**
145 Avenue Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Gilles Bernard. Plans de gestions. 06 72 93 94 44. gilles.bernard@crpf.fr**
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Camille Gehant; Sud Drome. 07 64 41 36 99 camille.gehant@cnpf.fr**
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **CRPF : Alexandre PETROFF, Nord Drôme. 06 98 59 24 41 alexandre.petroff@crpf.fr**
145 Av Georges Brassens 26504 BOURG LES VALENCE.
- **COFORET : *Gestion et valorisation forestières - Travaux forestiers -***
Exploitation et commercialisation de bois
Josselin Barnabé, gestionnaire forestier : 06 88 39 66 99 jbarnabe@coforet.com
- **EXPERTS FORESTIERS, de proximité à la Drome, liste non exhaustive !**
 - **BONAIME Emmanuel – 26760 BEAUMONT LES VALENCE.**
06 77 62 72 06 e.bonaime@uef-expertise.fr
 - **PARES Elise - 26190 ST JEAN ROYANS –**
Tél. 09 51 41 54 94 / 06 49 58 84 78 - Mail e.pares@foret-bois.com
 - **THIEVENAZ Jean-Charles - 17, Avenue du Granier - 38240 MEYLAN**
Tél. 04 76 41 02 24 / 06 07 54 96 73 - Mail jc.thievenaz@foret-bois.com
 - **LORANG Jean-René - Les Ramières - 26250 LIVRON SUR DROME**
Tél. 04 75 85 61 99 - Mail jr.lorang@foret-bois.com
 - **Monneret Nicolas – Le Monteil. 07690 SAINT JULIEN DE VOCANCE**
06 75 38 41 65 – nico.monneret@wanadoo.fr
- **GESTIONNAIRES FORESTIERS :**
 - **Jarjaye Jessica – le moulin 26170 VERCOIRAN**
06 82 73 24 78 jessica.perraud@laposte.net
 - **Vincent Betton – La Blache 26400 Plan de Baix**
06 82 96 64 55 - v.betton@orange.fr
 - **Benoit Coulée – 178 avenue du Royans 38250 Villard de Lans**
07 86 70 35 53 bc@vercors-foret-developpement.fr

Renseignements, contacts, réunions d'informations, commandes groupées, échanges d'expériences, assurances
Responsabilité Civile forêt, Défense juridique, Représentation des propriétaires forestiers.
Adhérer à une structure de la forêt privée :

Informations, Fédération FRANSYLVA.

Mise en pages, ANDRE AUBANEL.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION, DANIEL AUDEYER.